



## Conseil d'administration

312<sup>e</sup> session, Genève, novembre 2011

GB.312/WP/SDG/1

Section de haut niveau

Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation

HL

### PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Faut-il s'attendre au pire? Evolution récente et perspectives actuelles concernant l'emploi et la dimension sociale de la mondialisation

### Aperçu

#### Résumé

Le présent document présente les dernières prévisions concernant l'économie mondiale et les perspectives de l'emploi. Il passe en revue les changements survenus récemment sur la scène internationale et conclut par un examen des conséquences de la situation économique actuelle et de son évolution prévisible pour les activités et les mandats de l'OIT.

#### Incidences sur le plan des politiques

Susciter une réflexion sur des stratégies envisageables face aux risques du ralentissement de l'économie mondiale.

#### Incidences juridiques

Aucune.

#### Incidences financières

Aucune.

#### Décision demandée

Le document est soumis pour discussion et orientation.

#### Suivi nécessaire

Aucun.

#### Unité auteur

Département de l'intégration des politiques (INTEGRATION).

#### Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

GB.312/POL/1.

Pacte mondial pour l'emploi, 2009.

## Introduction

1. La fragilité de la reprise de l'économie mondiale au cours du premier semestre de 2011 a suscité de vives craintes quant au risque d'une nouvelle récession. Le présent document présente les prévisions les plus récentes concernant l'économie mondiale et les perspectives de l'emploi, passe en revue les changements survenus récemment sur la scène internationale et conclut par un examen des conséquences de la situation économique actuelle et de son évolution prévisible pour les activités et les mandats de l'OIT.

## Perspectives actuelles de l'économie mondiale

2. La reprise économique mondiale devrait ralentir sensiblement au cours du deuxième semestre de 2011 et en 2012, et de façon beaucoup plus marquée dans les économies développées que dans les pays en développement<sup>1</sup>. Les économies développées enregistreront dans le meilleur des cas une très faible croissance de leur production, tandis que le risque d'une récession à double creux s'accroît. Les économies en développement se ressentiront quant à elles du nouvel épisode de crise financière et économique qui touche les pays développés. Si l'épicentre des préoccupations actuelles est bien la zone euro, on constate que la croissance est plus faible aux Etats-Unis que ne l'avaient donné à penser les prévisions initiales. L'économie japonaise a également souffert des conséquences du séisme et du tsunami désastreux qui ont touché la côte Est du pays le 7 avril 2011.
3. La fragilité de la croissance dans les économies développées tient au fait que la demande privée des ménages et des entreprises n'a pas encore pris le relais des politiques budgétaires expansionnistes lancées en 2008-09, dont certains pays ont commencé à interrompre la mise en œuvre en 2010 et 2011. La confiance des entreprises et des consommateurs reste très faible. Dans plusieurs pays développés, l'investissement dans l'économie réelle est freiné, entre autres par les perspectives d'une stagnation prolongée ou d'une chute du revenu des ménages, de chômage élevé, du maintien par le secteur bancaire d'une politique de désendettement qui est synonyme de resserrement du crédit, surtout pour les petites entreprises. On craint que, avec le risque d'un défaut d'un ou plusieurs pays de la zone euro sur leur dette souveraine, et, par contrecoup, d'une déstabilisation généralisée du système bancaire international, toutes les conditions soient réunies pour l'éclatement d'une crise semblable à celle de septembre 2008. Les répercussions sur les ménages et le système bancaire de l'éclatement de la bulle immobilière aux Etats-Unis, qui reste à l'origine d'un taux élevé de défaut de remboursement des crédits hypothécaires, freinent également sensiblement la reprise économique, au niveau national comme au plan international.
4. Ainsi, l'instabilité financière et la fragilité des économies développées ralentissent la reprise et accroissent le risque de récession à double creux. Les faibles perspectives de croissance, conjuguées au problème des dettes souveraines, à la conscience de la faiblesse des bilans des banques et aux doutes quant à l'efficacité d'une action coordonnée à l'échelle internationale pour résoudre ces problèmes risquent fort de déclencher entre le secteur financier et l'économie réelle une série de rétroactions extrêmement négatives.

<sup>1</sup> Les principales sources pour cette section sont: Fonds monétaire international (FMI): *Perspectives de l'économie mondiale* (Washington, DC, oct. 2010 et sept. 2011); FMI: *Consolidated Multilateral Surveillance Report* (Washington, DC, sept. 2011); FMI: *Rapport sur la stabilité financière dans le monde* (Washington, DC, sept. 2011); FMI: *Consolidated Spillover Report: Implications for the analysis of the Systemic-5* (juillet 2011); OIT et OCDE: *Perspectives de l'emploi à court terme et du marché du travail dans les pays du G20 et principaux défis à relever* (Genève et Paris, 2011); OCDE: *Quelles sont les perspectives économiques pour les pays de l'OCDE? Une évaluation intérimaire* (Paris, sept. 2011); CNUCED: *Trade and Development Report 2011: Post-crisis policies challenges on the world economy* (New York et Genève, 2011).

## Prévisions économiques récentes

5. Si le rythme de croissance de l'activité économique et de l'emploi a varié selon les régions au cours des deux dernières années, ce sont les économies de marché en développement et émergentes qui ont soutenu la croissance de la production mondiale. La croissance mondiale devrait être de l'ordre de 4 pour cent en 2011 et 2012, celle des économies développées ne devrait être successivement que de 1,6 et 1,9 pour cent, les économies en développement et les économies de marché émergentes devant quant à elles afficher une croissance d'environ 6 pour cent, en repli par rapport à 2010.
6. Outre la léthargie causée par la chasse aux créances douteuses dans le secteur financier, ce ralentissement est en partie imputable à des chocs comme le séisme et le tsunami qui se sont produits au Japon et une nouvelle flambée des cours des matières premières et du pétrole dans les premiers mois de l'année. Dans le premier cas, la conséquence a été une perturbation importante, mais probablement temporaire, du commerce international et des chaînes d'approvisionnement. Quant à l'envolée continue des cours des matières premières et du pétrole, il est encore malaisé d'en évaluer l'impact. Le retrait des mesures de relance budgétaire, fréquemment relayées par des mesures d'assainissement concentrées sur la période initiale de mise en œuvre, a également contribué au ralentissement observé dans les économies développées. De plus, au premier semestre de 2011, plusieurs grandes économies émergentes, craignant une hausse de l'inflation et l'apparition de bulles immobilières, se sont orientées vers une politique moins expansionniste.

**Tableau 1. Aperçu des projections figurant dans les *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international**  
(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2009	2010	Projections	
			2011	2012
Production mondiale	-0,7	5,1	4,0	4,0
Pays avancés	-3,7	3,1	1,6	1,9
Pays émergents et en développement	2,8	7,3	6,4	6,1
<b>Pays/régions retenus</b>				
Etats-Unis	-3,5	3,0	1,5	1,8
Zone euro	-4,3	1,8	1,6	1,1
Royaume-Uni	-4,9	1,4	1,1	1,6
Japon	-6,3	4,0	-0,5	2,3
Chine	9,2	10,3	9,5	9,0
Inde	6,8	10,1	7,8	7,5
Brésil	-0,6	7,5	3,8	3,6
Mexique	-6,2	5,4	3,8	3,6
Europe centrale et orientale	-3,6	4,5	4,3	2,7
Communauté des Etats indépendants	-6,4	4,6	4,6	4,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,6	4,4	4,0	3,6
Afrique subsaharienne	2,8	5,4	5,2	5,8
Volume du commerce mondial (biens et services)	-10,7	12,8	7,5	5,8

Source: FMI: *Perspectives de l'économie mondiale: Croissance au ralenti, risques en hausse* (Washington, DC, 2011), tableau 1.1.

7. Les prévisions publiées par le Fonds monétaire international (FMI) dans les *Perspectives de l'économie mondiale* sont fondées sur l'hypothèse de la réussite des mesures prises pour éviter une aggravation de la crise de la dette souveraine en Europe, une nouvelle récession aux Etats-Unis et/ou une détérioration de la situation macrofinancière des économies émergentes et développées. Si ces risques devaient se concrétiser et se cumuler, la croissance mondiale pourrait, selon d'autres rapports du FMI, être largement inférieure à 3 pour cent en 2012; l'économie mondiale risquerait alors de s'enliser dans une aggravation de l'incertitude et de l'aversion pour le risque, les dysfonctionnements des marchés financiers, un endettement insoutenable, la chute de la demande et la hausse du chômage <sup>2</sup>.

## Risques d'une nouvelle crise financière

8. Les tensions et la volatilité du secteur financier ont atteint le même niveau qu'en septembre 2008. Les craintes concernant l'insolvabilité de certaines économies de la zone euro ont été renforcées par la prise de conscience de la vulnérabilité des banques. Plusieurs banques européennes, et d'autres également, sont directement exposées aux risques de défaut sur les dettes souveraines et de hausse du coût de l'emprunt. Nombreuses sont celles qui se voient désormais contraintes d'emprunter à très court terme sur ce qu'il est convenu d'appeler le «marché de gros», soit celui où les entreprises déposent temporairement leur excédent de trésorerie, par opposition aux dépôts de «détail» des particuliers. L'assèchement de ce marché pourrait rapidement mettre les banques en difficulté, comme l'a montré récemment l'exemple d'un établissement de taille moyenne, la banque franco-belge Dexia.
9. La récession financière et économique de certaines économies développées pourrait avoir de graves répercussions sur le monde en développement. La volatilité financière mondiale, telle qu'on peut l'observer dans les principaux centres financiers, tend à se calquer sur le cycle économique: les capitaux affluent dans les pays émergents dans les périodes calmes, et en repartent précipitamment lorsque les choses se gâtent. Le ralentissement des activités commerciales peut également déclencher une série de réactions en chaîne pernicieuses, dont la fragilisation du secteur financier, et constitue à ce titre une véritable menace pour la croissance et la stabilité des pays en développement.
10. S'agissant de la soutenabilité de la dette souveraine, les perspectives dépendent des anticipations concernant le bilan financier des Etats, rapporté à l'importance de leur activité économique, ainsi que de la réaction des marchés financiers à ces anticipations. Sous l'effet de la crise, de nombreux pays développés et en développement ont connu une forte augmentation de leur dette publique et du ratio déficit/PIB. La contraction de la production, l'augmentation du chômage et les mesures de sauvetage du secteur financier comptent parmi les principaux facteurs à l'origine de la flambée des dettes publiques. Dans la plupart des pays, le creusement du déficit est davantage imputable à la baisse des recettes fiscales qu'à l'augmentation des dépenses. Dans nombre d'économies développées, la faiblesse de la croissance a empêché les gouvernements d'atténuer l'ampleur relative des déséquilibres budgétaires, les marchés financiers développant quant à eux simultanément une aversion de plus en plus forte pour le risque. Le risque d'une «déflation compétitive» existe puisque tous les gouvernements tentent de réduire leurs déficits pour rehausser leur image auprès des marchés financiers mais entrent ainsi dans une spirale de faible croissance, ce qui rend les déficits encore plus difficiles à maîtriser et accroît la nervosité des marchés.

<sup>2</sup> FMI: *Consolidated Multilateral Surveillance Report* (Washington, DC, sept. 2011).

11. Echapper à ce scénario suppose une action collective de la part des gouvernements la zone euro et de l'Union européenne assurément, mais aussi très probablement de la part du G20 et des institutions multilatérales mondiales, notamment le FMI, dont il serait souhaitable qu'il collabore avec d'autres institutions, parmi lesquelles l'OIT.

## Conséquences pour l'emploi

12. Les révisions à la baisse des prévisions de croissance du FMI pour 2011 et 2012 sont de mauvais augure pour l'emploi. Au niveau mondial, la hausse du chômage pourrait être supérieure à celle annoncée par des prévisions antérieures plus optimistes<sup>3</sup>; on compterait ainsi 200 000 chômeurs supplémentaires en 2011 et près de 1 million en 2012. Les modestes avancées réalisées entre 2010 et 2011 seraient ainsi annulées, et le monde se retrouverait avec 27 millions de chômeurs de plus qu'avant la crise<sup>4</sup>.
13. Avant même la crise économique, de nombreux pays étaient aux prises avec des problèmes de fonctionnement structurels du marché du travail. La crise a parfois exacerbé les problèmes existants. Ainsi, certaines catégories de travailleurs ont été plus touchées que d'autres par le recul de l'emploi pendant la crise. Les grands perdants à cet égard ont été les jeunes, les personnes peu qualifiées, les travailleurs temporaires et migrants, surtout les femmes. Avec la crise, un chômage massif et de longue durée risque de devenir chronique dans certains pays.
14. Dans un rapport établi en vue de la réunion des ministres de l'Emploi et du Travail des pays du G20, qui s'est tenue à Paris les 26 et 27 septembre 2011, l'OIT et l'OCDE ont analysé les évolutions récentes et prévues en matière d'emploi. Dans les années à venir, de nombreux pays auront pour lourde tâche de créer suffisamment d'emplois pour une population active en pleine expansion et/ou pour résorber le déficit d'emplois hérité de la crise. Les pays du G20 totalisaient environ 2 milliards d'emplois en 2009, soit 63 pour cent de l'emploi mondial total. Le ratio emploi/population en âge de travailler (plus de 15 ans) atteignait 64,6 pour cent avant la crise, et le taux de croissance annuel de l'emploi était de 1 pour cent (compte non tenu de l'Inde). Entre 2008 et 2010, il aurait fallu que les pays du G20 créent 19 millions d'emplois en plus pour pouvoir maintenir le taux d'emploi au niveau d'avant la crise.
15. Il faut désormais une croissance annuelle de l'emploi d'au moins 1,3 pour cent pour rétablir d'ici à 2015 le taux d'emploi antérieur à la crise. Ce taux de croissance permettrait de créer quelque 21 millions d'emplois supplémentaires par an, de combler le déficit d'emplois qui a commencé en 2008, et d'absorber l'accroissement de la population en âge de travailler. Plusieurs pays du G20 ont récemment enregistré un taux de croissance de l'emploi de cet ordre. Néanmoins, compte tenu du ralentissement de l'économie mondiale et du caractère anémique de la croissance prévue pour plusieurs pays du G20, on ne peut exclure l'hypothèse d'une croissance inférieure à 1 pour cent. Une croissance de 0,8 pour cent jusqu'à la fin de 2012, éventualité qu'il n'est pas possible d'écarter, pourrait aggraver de 20 millions d'emplois le déficit actuel et le porter à un total d'environ 40 millions.

<sup>3</sup> Premières estimations du BIT.

<sup>4</sup> L'édition 2011 du *Rapport sur le travail dans le monde* propose une évaluation de l'incidence du ralentissement de la croissance sur l'emploi et les revenus; il examine également l'impact possible de politiques de promotion de l'emploi sur le rééquilibrage mondial et une sortie de crise durable. Voir: Institut international d'études sociales: *Rapport sur le travail dans le monde 2011: Des marchés au service de l'emploi* (BIT, Genève, 2011).

16. Une faible croissance de l'emploi conduit au chômage et à l'éviction du marché du travail. Ce phénomène touche particulièrement les jeunes des deux sexes. Entre 2008 et 2009, le nombre de jeunes au chômage dans le monde a connu une augmentation sans précédent de 4,5 millions. Pour l'ensemble des 56 pays disposant d'informations sur ce point, l'effectif de jeunes présents sur le marché du travail en 2010 était inférieur de 2,6 millions à celui escompté sur la base des prévisions à long terme établies avant la crise. Le découragement menace une grande partie de ces 2,6 millions de jeunes, condamnés à attendre la venue de temps meilleurs<sup>5</sup>. Malgré la bonne performance économique de nombreux pays émergents, tant avant qu'après la crise, la proportion d'emplois informels reste substantielle dans plusieurs pays. L'emploi informel est aussi en grande partie une conséquence directe de la faible croissance de l'emploi formel.
17. Les inégalités de rémunération ont augmenté au cours des vingt dernières années dans de nombreux pays. On constate, à quelques exceptions près, une augmentation du revenu d'activité des 10 pour cent de travailleurs les mieux rémunérés par rapport à celui des 10 pour cent situés au bas de l'échelle. Dans la plupart des pays, les disparités salariales ont davantage augmenté dans la moitié supérieure que dans la moitié inférieure de la distribution. Dans la plupart des pays du G20, le creusement des inégalités de rémunération s'est souvent traduit par l'accroissement des inégalités de revenus des ménages. Ces inégalités sont généralement de faible ampleur et ont moins augmenté que les inégalités de revenus marchands, grâce à la redistribution opérée par l'impôt et les transferts publics. Cependant, au cours des dernières décennies, les politiques fiscales et sociales de nombreux pays ont été impuissantes à compenser l'augmentation croissante des inégalités de revenus marchands. Or des seuils d'inégalité élevés sont aussi néfastes à la cohésion sociale qu'à la performance économique<sup>6</sup>.
18. Le FMI craint la persistance pendant un certain temps d'un chômage élevé dans les principales économies développées. Il constate que la faible progression des salaires et un financement peu onéreux ont dopé les profits des entreprises, mais que cela n'a aucune incidence directe sur les ménages qui consomment généralement beaucoup. En particulier, «les craintes concernant les revenus futurs sont particulièrement vives aux Etats-Unis, où une perte extraordinairement élevée d'emplois a accentué une baisse tendancielle du rythme de création d'emplois ... Par ailleurs, la part des entreprises dans le revenu avoisine de nouveau 10 pour cent, soit un niveau proche du niveau élevé d'avant la crise<sup>7</sup>.» Il ressort des travaux de recherche effectués pour l'édition 2011 du *Rapport sur le travail dans le monde* que la grogne sociale est alimentée aussi bien par la situation actuelle de l'emploi que par le sentiment d'une répartition inégale du poids de la crise.

## Changements survenus récemment sur la scène internationale

### Stabilité de la zone euro

19. Au cours des mois d'avril et de mai 2011, il est devenu de plus en plus évident que la Grèce peinait à satisfaire les conditions de l'accord qu'elle avait conclu en mai 2010 avec

<sup>5</sup> BIT: *Global employment trends for youth: 2011 Update* (Genève). [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_elm/---trends/documents/publication/wcms\\_165455.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_elm/---trends/documents/publication/wcms_165455.pdf).

<sup>6</sup> A. Berg et J.D. Ostry: *Inequality and unsustainable growth: Two sides of the same coin?* Document de travail du FMI 11/08 (Washington, DC, 2011).

<sup>7</sup> FMI: *Perspectives de l'économie mondiale: Croissance au ralenti, risque en hausse*, op. cit., p. 5.

la troïka formée par la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le FMI. Face à l'éventualité d'un défaut de paiement de la Grèce, il était à craindre que d'autres pays d'Europe ayant des difficultés à financer leur dette soient eux aussi réduits à la même extrémité et que de nombreuses banques, européennes pour la plupart, se retrouvent elles-mêmes confrontées à des problèmes de liquidités. Cette situation a conduit à la conclusion, en juillet 2011, d'un nouvel accord entre les pays de la zone euro au sujet de la Grèce et des Etats aux prises avec des problèmes de balance des paiements et d'endettement <sup>8</sup>.

**20.** Le programme s'articulait en trois points:

- un nouveau programme officiel mis au point par la troïka, pour un montant de 109 milliards d'euros, visant, grâce à une baisse des taux d'intérêt et un allongement des échéances, à ramener l'endettement de la Grèce à un niveau plus supportable et à améliorer son profil de refinancement;
- un groupe de travail de la Commission européenne, chargé de collaborer avec les autorités grecques pour canaliser les fonds structurels européens vers la compétitivité et la croissance, la création d'emplois et la formation; et
- une contribution volontaire du secteur financier, estimée à 37 milliards d'euros, pour diminuer le service de la dette grecque et prolonger les délais de remboursement, à quoi s'ajoute la possibilité pour les banques grecques d'accéder à des ressources européennes si elles ont besoin de liquidités ou si leur recapitalisation s'avère nécessaire.

**21.** Ces mesures ont vu leur mise en œuvre retardée et il ne semble pas qu'elles aient suffi à soulager la Grèce ni même à éviter une contagion aux autres pays en déficit de la zone euro. En août, la Banque centrale européenne a fait savoir qu'elle était prête à acheter des obligations d'Etat pour aider les pays qui, comme l'Italie, commençaient à avoir du mal à emprunter sur le marché privé à des taux d'intérêts raisonnables. Cependant, de nouvelles inquiétudes se sont fait jour en septembre: le plan adopté en juillet risquait de ne pas suffire à résoudre les problèmes de financement de la Grèce, et d'autres pays pouvaient être entraînés dans la tourmente, faisant planer la menace d'une banqueroute qui aurait eu de larges répercussions sur les principales banques européennes.

**22.** Ces inquiétudes, ainsi que la multiplication des signes d'affaiblissement de la reprise économique dans un certain nombre de pays, ont largement dominé les réunions des ministres des Finances de l'Union européenne, du G20 et du FMI organisées en septembre et en octobre. Au moment de la rédaction du présent rapport, on s'attend à ce qu'un programme de réforme institutionnelle de la zone euro et de l'Union européenne soit arrêté lors des sommets de l'UE qui doivent avoir lieu fin octobre. Le Sommet du G20 de Cannes devrait lui aussi être consacré à des questions cruciales de coordination des politiques internationales, dans le but d'éviter qu'une croissance molle – ou pire, une nouvelle récession mondiale – ne s'installe.

<sup>8</sup> Déclaration des chefs d'Etat ou de gouvernement de la zone euro et des institutions de l'UE, 21 juillet 2011. [Http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/fr/ecofin/123982.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ecofin/123982.pdf).

## Fonds monétaire international

23. La stratégie globale adoptée par les gouvernements a été présentée, dans ses grandes lignes, dans un communiqué du Comité monétaire et financier international (CMFI) en date du 24 septembre:

Les pays avancés sont le pilier central de toute résolution effective des tensions mondiales actuelles. Leur stratégie consiste à rétablir la viabilité budgétaire tout en veillant à assurer la poursuite de la reprise économique. [...] Les pays de la zone euro feront tout ce qui est nécessaire pour résoudre la crise de la dette souveraine dans la zone et garantiront la stabilité financière de la zone dans son ensemble et de ses Etats membres. [...] Les pays avancés veilleront à ce que les banques aient des fonds propres solides et aient accès à un financement adéquat; maintiendront une politique monétaire accommodante tant que cela restera compatible avec la stabilité des prix, en tenant compte des effets d'entraînement internationaux; redynamiseront leurs marchés immobiliers affaiblis et assainiront les bilans des ménages; et entreprendront des réformes structurelles pour stimuler l'emploi et rehausser le potentiel de croissance à moyen terme de leur économie. Les pays émergents et les pays en développement, qui affichent une stabilité et une croissance remarquables, ont aussi un rôle essentiel à jouer pour que la riposte mondiale soit efficace. Leur stratégie consiste à adapter leurs politiques macroéconomiques, le cas échéant, pour se reconstituer une marge de manœuvre, contenir la surchauffe et être mieux en mesure de faire face à la volatilité des flux de capitaux. Les économies en situation d'excédent continueront d'opérer des réformes structurelles pour accroître leur demande intérieure, tout en poursuivant leurs efforts pour assouplir davantage leur taux de change, et contribuer ainsi à la demande mondiale et au rééquilibrage de la croissance. Favoriser une croissance solidaire et créer des emplois sont nos priorités à tous <sup>9</sup>.

24. Le Directeur général du BIT a conclu par ces mots l'allocution qu'il a prononcée devant les membres du CMFI:

Pour contrer les pressions qui tirent à nouveau l'économie mondiale vers le bas et consolider la reprise sur le chemin d'une croissance forte, durable et équilibrée, les politiques doivent donner la priorité à l'économie réelle et privilégier sa capacité à soutenir l'investissement, l'épargne et la consommation, sur la base de niveaux élevés d'emploi productif et de travail décent. Pour ce faire, il convient également de restaurer la dignité du travail et d'investir dans des institutions de dialogue qui puissent apporter des solutions équilibrées de nature à renforcer les perspectives de l'économie réelle. Il est urgent d'instaurer une coopération globale pour s'attaquer au déficit mondial de l'emploi <sup>10</sup>.

## Ministres du Travail et de l'Emploi du G20

25. Dans les conclusions de leur réunion qui a eu lieu à Paris les 26 et 27 septembre, les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont déclaré ce qui suit:

Le monde est confronté à des temps difficiles, avec un risque de nouvelle crise et de graves conséquences pour les marchés du travail. Nous avons la ferme conviction que l'emploi doit figurer en tête de nos priorités. Nous sommes déterminés à redoubler d'urgence nos efforts pour promouvoir la création d'emplois décents et soutenir les travailleurs et leurs familles touchés par le chômage et l'emploi précaire. De fait, alors que les marchés du travail

<sup>9</sup> Communiqué de la vingt-quatrième réunion du CMFI: *Une action collective pour la reprise mondiale* (Washington, DC, 24 sept. 2011). [Http://www.imf.org/external/french/np/cm/2011/092411f.htm](http://www.imf.org/external/french/np/cm/2011/092411f.htm).

<sup>10</sup> *Priorité numéro un: S'attaquer au déficit d'emplois massif au niveau mondial*. Message de Juan Somavia, Directeur général du Bureau international du Travail, au Comité monétaire et financier international et Comité du développement (Washington, DC, 24 sept. 2011). [Http://www.ilo.org/public/french/bureau/dgo/speeches/somavia/2011/imfc2.pdf](http://www.ilo.org/public/french/bureau/dgo/speeches/somavia/2011/imfc2.pdf).



de certains pays ont connu une évolution positive, le rythme de la croissance pendant la reprise qui a suivi la crise financière n'a pas été suffisant, dans nombre de pays du G20, pour réduire significativement les hauts niveaux de chômage et de sous-emploi atteints lors de la récession. Plus préoccupant encore, les données récentes indiquent que la croissance a fléchi dans nombre d'économies avancées parmi les pays du G20 et que la croissance rapide des économies émergentes a connu un certain ralentissement <sup>11</sup>.

26. Les ministres se sont entendus sur un ensemble de recommandations visant, entre autres, à améliorer les politiques actives de l'emploi, notamment pour les jeunes générations et les autres groupes vulnérables, conforter l'emploi comme une priorité de politique économique, préparer les jeunes à trouver des emplois décents, faire adopter des politiques du marché du travail pour améliorer l'intégration sociale et l'accès à l'emploi, renforcer la protection sociale par la mise en œuvre de socles de protection sociale adaptés à chaque pays, promouvoir l'application effective des droits sociaux et du travail, et en particulier le respect des principes et droits fondamentaux au travail, et renforcer la cohérence des politiques économiques et sociales en mettant pleinement en œuvre la Déclaration de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et en renforçant la coordination entre organisations internationales. Ils ont également décidé de recommander «la mise en place d'une "task force" intergouvernementale sur l'emploi, composée des représentants du G20, avec le concours des organisations internationales pertinentes et en consultation avec les partenaires sociaux, en tant que de besoin. Cette "task force" fournira une contribution à la réunion ministérielle Emploi et Travail du G20 qui se tiendra sous la présidence mexicaine en 2012 <sup>12</sup>.»

## **Conséquences de la situation économique actuelle et de son évolution prévisible pour les activités et les mandats de l'OIT**

27. La situation économique mondiale à la fin de l'année 2011 ne laisse pas d'inquiéter. Le risque s'accroît de voir s'installer durablement une croissance molle, voire une récession pure et simple, ce qui aurait de graves conséquences pour les travailleurs et les entreprises productives. Une telle situation pourrait en outre compromettre le renforcement de la dimension sociale de la mondialisation.
28. L'épicentre de cette réplique de la crise se trouve dans la zone euro et, de manière plus large, dans les pays développés d'où la crise de 2008 était partie. La crise de 2011 est en effet une conséquence directe de la tourmente engendrée par le quasi-effondrement du système financier auquel on a assisté cette année-là.
29. La croissance ne ralentit pas partout comme elle le fait en Europe et aux Etats-Unis. Certains émergents et pays en développement continuent de croître, et d'autres, parmi les plus importants, ont commencé à prendre des mesures pour freiner la croissance afin de maîtriser l'inflation. Un ralentissement économique dans le monde développé se propagerait probablement à ces pays et affecterait le rythme de leur développement.
30. Pour endiguer ces risques, il est essentiel de redoubler d'efforts en vue de renforcer la dimension sociale de la mondialisation. Le Pacte mondial de l'OIT pour l'emploi continue d'être largement plébiscité, dernièrement encore par le Conseil économique et social

<sup>11</sup> Conclusions des ministres du Travail et de l'Emploi du G20, paragr. 1 (Paris, 26-27 sept. 2011). [Http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/multilateral-system/g20/WCMS\\_164273/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/multilateral-system/g20/WCMS_164273/lang--fr/index.htm).

<sup>12</sup> *Ibid.*, paragr. 9.

(ECOSOC) lors de sa réunion de juillet 2011<sup>13</sup> et par les ministres du Travail et de l'Emploi du G20, car il offre un cadre approprié pour atténuer les effets de la crise et préparer la reprise. Il ne demeure pas moins que les politiques sociales et de l'emploi vont à contre-courant des énormes difficultés économiques causées par le colossal surendettement qu'a créé le système financier et dont une partie grève aujourd'hui les comptes publics.

31. En l'état actuel des choses, il est capital que l'OIT fasse entendre haut et fort sa voix d'organisation tripartite représentant le monde du travail, surtout dans les principales instances de décision en matière de politique macroéconomique. Il semble parfois que celles-ci se font à l'idée d'une détérioration durable du marché du travail, considérée d'une certaine manière comme le prix à payer pour sortir de la situation de surendettement héritée de la période d'expansion financière qui a pris fin en 2008. Une telle attitude pourrait avoir des conséquences désastreuses pour les individus, les sociétés, les pays et l'appareil de production des différentes économies.
32. Déjà les tensions sociales contre lesquelles l'OIT avait mis en garde éclatent au grand jour dans de nombreux pays, sous la forme de mouvements de protestation organisés mais aussi de comportements individuels destructeurs (taux de suicide et de criminalité en hausse, abus de drogues de toutes sortes, regain de violence domestique, etc.). A plus long terme, les aspirations au travail et à la justice sociale nées du printemps arabe pourraient se trouver compromises par l'affaiblissement de la conjoncture économique internationale.
33. Le principal mécanisme permettant aux mandants de l'OIT de faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques nationales est le dialogue social, sous ses multiples formes. Les organisations internationales de travailleurs et d'employeurs jouent un rôle important dans la préparation des sommets de la Communauté européenne et du Sommet de Cannes.
34. Dans le cadre du système des Nations Unies, le BIT a collaboré avec le FMI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement à l'élaboration d'un rapport consacré à une mondialisation plus équitable, plus verte et plus durable. Ce rapport, dont a été saisi le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies lors de sa réunion d'octobre 2011, pourrait donner lieu à des études sur le rôle des politiques sociales et de l'emploi dans le rééquilibrage mondial. De plus, dans le cadre de son programme emplois verts, le BIT s'intéresse aux conséquences sur l'emploi et le travail décent des négociations en cours en vue d'un nouvel accord international sur le climat<sup>14</sup>.
35. Au plan mondial, l'OIT donne suite aux travaux de la Conférence d'Oslo, organisée par le FMI et elle-même en septembre 2010, en préparant des réunions de dialogue au niveau national en Bulgarie, en République dominicaine et en Zambie, en examinant avec le FMI les options envisageables pour le financement des socles de protection sociale au Salvador, au Mozambique et au Viet Nam et en continuant de mettre en commun les résultats de travaux de recherche sur l'interaction à établir entre politiques macroéconomiques et politiques de l'emploi pour générer une croissance sans exclus. Dans des discours importants, certains des principaux dirigeants du FMI, dont sa directrice générale,

<sup>13</sup> Résolution de l'ECOSOC: *Surmonter la crise financière et économique mondiale: Un Pacte mondial pour l'emploi*, juillet 2011 (E/2011/L.21/Rev.1).

<sup>14</sup> Document GB.312/POL/1.

M<sup>me</sup> Christine Lagarde, ont souligné la nécessité de résoudre la crise de l'emploi et de travailler avec l'OIT<sup>15</sup>.

## S'appuyer sur le Pacte mondial pour l'emploi

36. Hiérarchiser les mesures d'application générale en s'appuyant sur le Pacte mondial pour l'emploi pourrait faire partie d'un ensemble de politiques internationales efficaces et adaptables en fonction des particularités nationales<sup>16</sup>. L'adoption, à l'échelle nationale, d'une série de mesures simultanées et relativement modestes visant à établir un socle de protection économique et sociale pour briser le cercle vicieux dans lequel l'économie mondiale risque d'entrer aurait un effet multiplicateur qui pourrait contribuer à redonner confiance aux travailleurs et aux employeurs et à relancer ainsi la consommation et l'investissement, moteurs d'une économie productive. Un examen tripartite, même en temps de crise, des perspectives de l'économie nationale peut aider à définir les éléments d'éventuels pactes sociaux destinés à relancer la croissance et à répartir les contraintes de l'ajustement.
37. Dans son rapport intitulé *Le socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive*, qu'il a élaboré à l'intention des Nations Unies et du G20, le groupe consultatif présidé par M<sup>me</sup> Michelle Bachelet, ancienne Présidente du Chili, donne une impulsion décisive au Pacte en préconisant lui aussi la mise en place d'une protection sociale adéquate pour tous<sup>17</sup>. La discussion que la Conférence internationale du Travail tiendra, à sa session de 2012, au sujet d'une norme internationale applicable aux différents contextes nationaux pourrait contribuer à définir une solution d'avenir constructive et réaliste qui non seulement permettrait de lutter contre la pauvreté et les inégalités, mais aussi faciliterait la création d'un stabilisateur économique et social international.
38. Le groupe de travail est invité à considérer la présente analyse des perspectives économiques, sociales et de l'emploi et à faire part de ses observations à ce sujet.

Genève, le 28 octobre 2011

<sup>15</sup> Selon le directeur adjoint du FMI, le fonds s'efforce d'accorder davantage d'attention à la qualité de la croissance à l'intérieur des pays. Une mauvaise répartition des revenus et un fort taux de chômage peuvent affecter la stabilité macroéconomique, la pérennité de la croissance et l'équilibre de la société, ainsi que l'a prouvé le *printemps arabe*. Il faut étendre la gamme des indicateurs permettant d'apprécier la santé économique d'un pays. Cela ne correspond toutefois pas précisément au domaine de spécialisation du fonds, qui doit donc collaborer avec d'autres institutions. A l'heure actuelle, le fonds œuvre de concert avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur différents dossiers, y compris sur celui des politiques propices à une croissance créatrice d'emplois. (Discours de M. Min Zhu, directeur adjoint du FMI, sur l'évolution du rôle du FMI dans l'économie mondiale (Port Louis, Maurice, 17 oct. 2011). [Http://www.imf.org/external/np/speeches/2011/101711.htm](http://www.imf.org/external/np/speeches/2011/101711.htm) (anglais uniquement).

<sup>16</sup> BIT: *Surmonter la crise: Un Pacte mondial pour l'emploi* (Genève, 2009). [Http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms\\_115077.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_115077.pdf).

<sup>17</sup> Groupe consultatif sur le socle de protection sociale: *Le socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive* (BIT, Genève, 2011).